

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 24 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un
Le vingt quatre du mois de juin à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix huit juin deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore – 27 route de Frangy - MEYTHET en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

6 JUIL. 2021

Déposée en
Préfecture le

6 JUIL. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Henri CHAUMONTET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, Christiane LAYDEVANT, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Thomas TERRIER, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Odile CERIATI-MAURIS à Jean-Louis TOÉ, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Samuel DIXNEUF à François ASTORG, Elisabeth EMONET à Gérard PASTOR, Fabien GERY à Christian PETIT, Patrick LECONTE à Cécile BOLY, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Pierre-Louis MASSEIN à Alexandra BEAUJARD, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Yannis SAUTY à Magali MUGNIER, Bénédicte SERRATE à Viviane MARLE, Guillaume TATU à Alexandre MULATIER-GACHET

Etaient excusé(e)s

Patrick BOSSON, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, David DUBOSSON, Chantale FARMER, Jean-François GIMBERT, Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD, François LAVIGNE-DELVILLE, Philippe MORIN, Michel MUGNIER-POLLET, Eric PEUGNIEZ

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210624-6543-DE-1-1
en date du 06/07/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-164

OBJET

ADOPTION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Dans un contexte de crise sanitaire, ce Budget Supplémentaire 2021 est un budget d'ajustement au plus près des besoins.

Il intègre principalement les dépenses engagées en 2020 et qui sont payées sur l'exercice 2021 car elles n'ont pas pu être rattachées à l'exercice 2020 en raison de la cyberattaque de fin d'année.

Section de fonctionnement

Dépenses : 9,7 M€, dont 8,6 M€ d'autofinancement, 3,3 M€ de diminution de la subvention au Budget Annexe Transports, 1,2 M€ de rattachements et 1,9 M€ pour la prime SEGUR.

L'inscription des dépenses est établie comme suit :

- 1) Les rattachements
- 2) Les inscriptions de crédits
- 3) Les diminutions de crédits

1) Les rattachements :

Toutes ces dépenses 2020, prises en compte, doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'un engagement sur l'exercice concerné.

Chapitre 11 : 1,1 M€

- Article 617 : études 322.993 € ;
- Article 6042 : prestations de services 35.000 € ;
- Article 60632 : fournitures 8.700 € ;
- Article 61521 : travaux terrains 75.000 € ;
- Article 615231 : voiries 65.000 € ;
- Article 615232 : réseaux 10.000 € ;
- Article 61551 : entretien matériel roulant 13.500 € ;
- Article 6182 : documentation technique 1.000 € ;
- Article 6184 : formations 7.000 € ;
- Article 6188 : frais divers 1.400 € ;
- Article 6226 : honoraires 520.905 € ;
- Article 6228 : divers 6.175 € ;
- Article 6231 : annonces et insertions 12.100 € ;
- Article 6233 : expositions 5.640 € ;
- Article 6238 : divers 10.000 € ;
- Article 6255 : frais de déménagement 735 € ;
- Article 6257 : réceptions 1.900 € ;

- Article 6281 : cotisations 7.220 € ;
- Article 62875 : communes membres du GFP 7.600 €.

Chapitre 65 : 0,6 M€

- Article 65737 : subventions aux établissements publics locaux 21.000 € ;
- Article 6574 : subventions aux associations 40.000 €.

2) Les inscriptions de crédits :

Chapitre 011 : 1,2 M€

- Articles 60611 et 60612 : 156.000 € pour les fluides et l'énergie (variations des consommations et des tarifs) ;
- Article 611 : 150.000 € pour le marché SOLIHA (solidaire pour l'habitat) dont des recettes à recevoir de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à chaque acte réalisé en fonction du type d'acte (téléphone, écrit, numérique, dossier complexe, etc) ;

Dans le cadre de l'opération « J'éco-rénov », SOLIHA accompagne les propriétaires occupants qui ont des revenus modestes et les propriétaires bailleurs privés qui louent leurs logements à des ménages modestes ;

- Article 6132 : 326.000 € pour la location des locaux et frais d'agence au 21 rue des Hirondelles à Annecy (150.000 €), loyers Maison pour la Planète 2019-2020 (100.000 €) et loyers au 6 bis avenue des Iles 2019-2020 (76.000 €) ;
- Article 61521 : 10.000 € pour la coupe d'arbres non prévue vers le transformateur de la Pépinière Galiléo à Chavanod ;
- Article 615228 : 104.494 € pour l'installation des modulaires à la Maison pour la Planète ;
- Article 6161 : 30.000 € pour les assurances multirisques des locaux au 21 rue des Hirondelles à Annecy ;
- Article 617 :
 - ✓ Economie : 60.000 € pour la relance de l'étude commerce ;
 - ✓ Tourisme : 40.000 € pour la relance de la consultation pour la DSP de l'Impérial ;
 - ✓ Urbanisme : 238.000 € - remise à niveau de la ligne budgétaire pour 38.000 €, études pour le mois de septembre 2021 estimées à 100.000 € chacune : Vallon du Fier + Papeteries, fin de l'étude de faisabilité sur le secteur Bognon à Fillière, ZAC de 3 ha de logements ;
- Article 6226 :
 - ✓ DRH : 124.630 € concernant des crédits nouveaux pour la marque employeur (45.130 €), l'accompagnement de la cyberattaque (40.200 €), les honoraires de recrutement des nouveaux postes (39.300 €) et les dépenses liées au COVID ;
 - ✓ 6.750 € pour la remise à niveau de la ligne budgétaire suite à l'engagement en urgence des dépenses de communication pour les Assises de l'Eau ;
- Article 6238 : 8.000 € pour les Assises de l'Eau (Communication média 3.000 € / Acquisition de photos 5.000 €) ;
- Article 6261 : 10.000 € de frais d'affranchissement supplémentaires en raison de la cyberattaque avec l'envoi des Conseils et Bureaux par courrier ;
- Article 6262 : 70.000 € de frais de télécommunication non-inscrits au BP 2021.

Chapitre 12 : charges de personnel 2,260 M€

- ✓ Prime SEGUR pour 1,9 M€ qui sont compensés par une recette ;
- ✓ Prime Cyberattaque : article 6488 pour 60.000 € ;
- ✓ Diminution de crédits en raison du décalage des recrutements sur certains postes ;
- ✓ Répartition par direction des nouveaux postes.

Chapitre 65 : 0,4 M€

- Article 6574 : subventions
 - ✓ Groupement, ajustement pour 4.000 € ;
 - ✓ GDS des Savoie (lutte contre le frelon asiatique – partenariat déjà engagé) pour 12.000 € ;
 - ✓ Initiative Grand Annecy pour 30.000 €, provision pour subventions pour 10.000 € ;
- Article 65548 : 40.890 € pour la participation au PNR des Bauges ;
- Article 6541 : 130.000 € pour les admissions en non-valeur évaluées en fonction des demandes communiquées par le Comptable Public.
- Article 6574 : 180.000 € pour les navettes lacustres non-inscrits au BP 2021.

3) Crédits diminués : - 3,6 M€

- Article 61521 : - 38.000 € pour l'entretien des terrains GEMAPI SLTI PLUVIAL ;
- Article 6156 : - 3.000 € pour la maintenance ;
- Article 6225 : - 13.000 € pour les indemnités comptables ;
- Article 6226 : - 16 000 € pour les Politiques Contractuelles Europe (353.000 € inscrits au BP 2021 - 237.000 € engagés et 115.000 € mandatés) ;
- Article 6251 : - 7.000 € pour les voyages et déplacements (BP : 87.000 € - Disponible 77.000 €) ;
- Article 6283 : - 17.000 € de frais de nettoyage des locaux (BP : 137.000 € - Disponible 51.000 €) ;
- Article 65548 : - 39.239 € pour la participation au SILA – GEMAPI et - 1.880 € pour les cotisations SMECRU ;
- Article 67441 : - 3,3 M€ de subvention au Budget Annexe Transports.

Chapitre 014 : - 200.000 € de dégrèvement sur l'exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (inscrits BP : 680.000 € - réel : 479.000 €).

Chapitre 023 :

Autofinancement 2021 pour 8,6 M€.

Recettes :

- Article 002 : Excédent de fonctionnement 2020 pour 6,5 M€.

Chapitre 13 : 1.862.000 € remboursement SEGUR.

Chapitre 73 : 1.280.000 € ;

- Article 73111 : Impôts locaux (590.000 €) ;

- Article 73112 : CVAE (200.000 €) ;
- Article 73113 : TASCOM (270.000 €) ;
- Article 7382 : TVA (220.000 €).

Chapitre 74 : 122.000 € ;

- Article 74126 : Dotation de compensation (125.000 €) ;
- Article 74833 : Compensation ETAT CVAE et CFE (- 18.000 €) ;
- Article 7478 : GEMAPI, subvention Agence de l'Eau – Assises de l'Eau (15.000 €).

Section d'investissement

La section d'investissement intègre les reports de crédits 2020 en dépenses (6,6 M€).

Dépenses :

La section d'investissement comprend :

Chapitre 001 :

18,7 M€ de reprise des résultats 2020.

Chapitre 20 :

- Article 20421 : 50.000 € pour l'Espérance III, financement du moteur électrique ;
- Article 20422 :
 - ✓ 60.000 € pour ATERS – Pôle d'Excellence Environnemental ;
 - ✓ 98.000 € pour la Résidence Mobilité Meythet 3F ;
 - ✓ 30.000 € : subvention d'équipement pour Initiative Grand Annecy ;
 - ✓ 160.000 € : subvention pour le bâtiment FFS.

Chapitre 21 : 334.400 € pour les divers travaux et acquisitions d'équipements : Plantations d'arbres (50.000 €), achat de véhicules propres, réseaux et divers aménagements.

Chapitre 23 : 0,8 M€ essentiellement pour les avances versées sur les marchés.

Chapitre 27 : 95.000 € pour les dépôts de cautionnement versés pour les deux niveaux du 21 avenue des Hirondelles (40.000 €), les droits de propriété (25.000 €) et les créances de droit privé (30.000 €).

Chapitre 204 : - 25.000 € pour le fonds de soutien œuvre-animation du Conseil Départemental 74.

Ajustement des AP/CP et des opérations :

- ✓ Opération 046 : ZAC de la Bouvarde pour 46.789 € ;
- ✓ Opération 05 : EHPAD les Parouses pour 275.000 € ;
- ✓ Opération 206 : matériel informatique et logiciels pour 316.760 € (dont surveillance darkweb par Orange pour 45.000 €) ;

- ✓ Opération 235 : travaux photovoltaïques pour 70.000 € (montant définitif application du DGD) ;
- ✓ Opération 267 : aménagement du siège pour - 50.000 € ;
- ✓ Opération 268 : aménagement et rénovation du 6 bis avenue des Iles pour 290.000 € (rénovation de la toiture qui n'était pas prévue) ;
- ✓ Opération 271 : aménagement de l'Office du Tourisme pour - 200.000 € ;
- ✓ Opération 274 : transformation des logements EHPAD pour - 50.000 € ;
- ✓ Opération 275 : aménagement du centre de formation des Papeteries pour 200.000 € (bilan de l'étude de faisabilité) ;
- ✓ Opération 277 : diagnostic thermique pour - 100.000 € ;
- ✓ Opération 278 : EHPAD de Gruffy pour - 200.000 € ;
- ✓ Opération 286 : aménagement du Laudon – Truites pour 25.000 €.

AP 133 : projets ferroviaires - réajustement du CP (Appel de fonds de la Région qui n'était pas prévu cette année normalement 2022) pour 1.250.000 €.

AP 167 : doublement du contournement de l'échangeur Gillon pour 450.000 € (ajustement du CP suite à l'appel de fonds du Conseil Départemental 74).

AP 220 : extension ESAAA pour - 500.000 € (réajustement du CP).

AP 223 : travaux la Cour pour - 500.000 € (réajustement du CP).

AP 250 : EPU Champ Fleuri - route des Creuses pour 7.800 € (réajustement du CP).

AP 284 : optimisation des systèmes de chauffage pour - 260.000 €.

Recettes :

Ces recettes comprennent :

- 15,6 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé ;
- le virement de la section de fonctionnement pour 8,6 M€, dont 3,3 M€ de diminution de la subvention au Budget Annexe Transports ;
- 7,665 M€ de désinscription d'emprunts (inscrits au BP : 31,041 M€) ;
- les produits de cession d'immobilisation pour 1,8 M€ - Terrains de la Bouvarde (TVA sur marge incluse).

LE CONSEIL DECIDE :

d'approuver ce Budget Supplémentaire 2021 du Budget Principal.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 70

ABSTENTION(S) : 12 (Frédérique BANGUÉ, Michel BEAL, Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Isabelle DIJEAU, Elisabeth EMONET, Anthony GRANGER, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Jean-Luc RIGAUT)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.